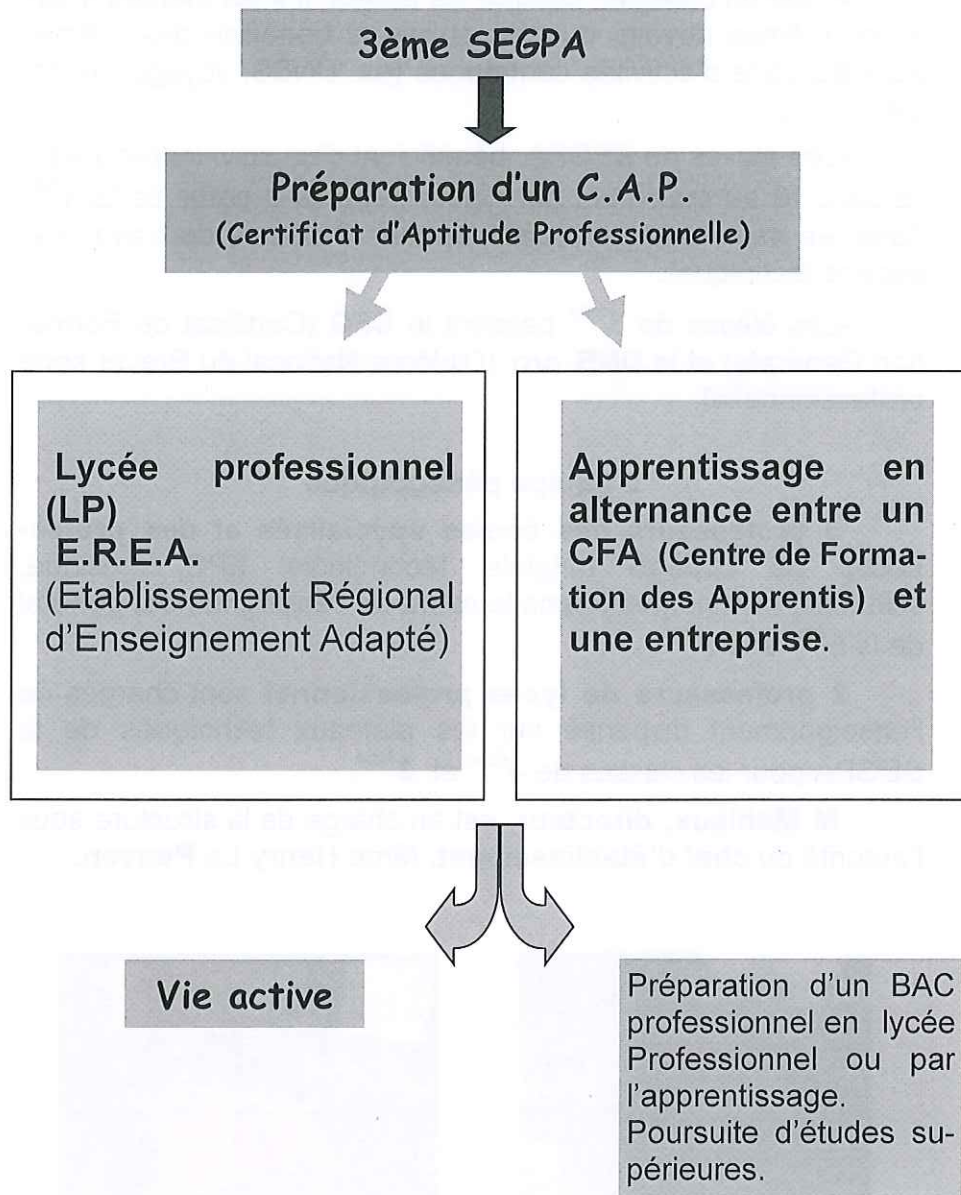


L'orientation des élèves de SEGPA



Collège Kerbellec: la SEGPA



40 rue de Gestel 56530 Quéven

☎ 02 97 05 08 58

Site web : www.collegekerbellec-queven.@ac-rennes.fr

📧 ce.0561384a@ac-rennes.fr

Présentation



La **SEGPA** (Section d'Enseignement Général Professionnel Adapté) accueille pour les 4 années de collège des élèves connaissant dès l'école primaire des difficultés d'apprentissage.

Sur recommandation des enseignants et du psychologue scolaire, et avec l'accord des familles, un dossier d'orientation est soumis à la Commission Départementale d'Orientation vers les Enseignements Adaptés (**C.D.O.E.A.**).

Les élèves suivent les programmes du collège et bénéficient :

- d'un **enseignement adapté** en réponse à leurs difficultés scolaires.
- d'un temps d'**inclusion** dans les classes du collège (individualisé ou collectif).
- d'un **enseignement pré-professionnel** à partir de la



4^{ème} dans nos deux espaces techniques :

HAB (Habitat)
H.A.S. (Hygiène Alimentation Services)

Bien sûr, il s'agit là d'une **première initiation** aux différents métiers de chacun des deux champs professionnels. Les élèves effectuent également des **stages de découverte en entreprise**.

En **4^{ème}** : **3 semaines** de stage (en 2 périodes)

En **3^{ème}** : **6 semaines** de stage (en 3 périodes)

Ces stages servent de support dans l'élaboration de leur projet personnel de formation et d'orientation.

Le collégien de SEGPA

-C'est un collégien comme les autres. Il a les mêmes droits et les mêmes devoirs que les autres et bénéficie des mêmes activités voire d'activités communes (ex. UNSS, voyage en Angleterre...).

-Les élèves de SEGPA bénéficient d'un suivi individualisé. Ils sont 16 au maximum par classe répartis à partir de la **4^{ème}** dans les deux champs professionnels (8 postes de travail par espace technique).

-Les élèves de **3^{ème}** passent le **CFG** (Certificat de Formation Générale) et le **DNB pro** (Diplôme National du Brevet série professionnelle).

L'équipe pédagogique

3 professeurs des écoles spécialisés et des professeurs de collège (anglais, technologie, EPS, musique, sciences) interviennent dans le cadre de l'enseignement général de la **6^{ème}** à la **3^{ème}**.

2 professeurs de lycée professionnel sont chargés de l'enseignement dispensé sur les plateaux techniques de la SEGPA pour les classes de **4^{ème}** et **3^{ème}**.

M Mahieux, directeur, est en charge de la structure sous l'autorité du **chef d'établissement, Mme Henry Le Penven**.

